

## FERPA Juin 2005

### Livre Vert « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations »

Comparaison entre les questions posées par le Livre vert, les indications arrêtées par le Plan d'action international sur le vieillissement de la Seconde Assemblée mondiale de l'ONU, Madrid 2002, et celles proposées par la « Stratégie » de l'UNECE, Berlin 2002, dans les domaines du changement démographique

<b>Question Livre Vert<sup>1</sup> Comm. UE (Bruxelles, Mars 2005)</b>	<b>Approche P.A.I. ONU<sup>2</sup> (Madrid, Avril 2002)</b>	<b>Approche P.A.I. UNECE<sup>3</sup> (Berlin, Septembre 2002)</b>
<p>1) <i>Estimez-vous que le niveau européen soit pertinent pour ouvrir une réflexion sur les évolutions démographiques et la gestion de leurs conséquences ?</i></p>	<p>ONU : Coopération intergouvernementale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes âgées et le développement ;</li> <li>• Amélioration de la santé et du bien être dans la vieillesse</li> <li>• Création d'environnements capables d'assurer le développement social des personnes âgées</li> </ul>	<p>UNECE : Coopération intergouvernementale à l'échelon régional</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer pleinement les personnes âgées dans le développement économique et social</li> <li>▪ Prise en compte du vieillissement dans tous les domaines de l'action politique</li> <li>▪ Intégrer pleinement les personnes âgées dans la société</li> <li>▪ Adéquation des systèmes de Protection sociale par rapport au vieillissement</li> <li>▪ Adaptation du marché du travail aux conséquences d'une société vieillissante</li> <li>▪ Promotion de la formation permanente et tout au long de la vie</li> <li>▪ Promotion d'une haute qualité de vie indépendante et de santé</li> <li>▪ Aides aux familles et solidarité entre générations</li> </ul>
<p>2) <i>Si oui, quels pourraient en être les objectifs, et quels domaines politiques vous semblent être concernés ?</i></p>		

<sup>1</sup> Livre Vert « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations » publié le 16 mars 2005 ;

<sup>2</sup> International plan of Action on Ageing, Advance United Copy, Madrid, 12 avril 2002 ;

<sup>3</sup> Stratégie régionale d'exécution du Plan d'Action International de Madrid sur le vieillissement, Berlin, 11 septembre 2002

<p>3) Comment une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée peut-elle aider à résoudre les problèmes liés au vieillissement démographique ? Comment peut-on encourager une répartition plus équilibrée des responsabilités domestiques et familiales entre hommes et femmes ? Comment stimuler davantage l'offre de structures de garde d'enfants (crèches, écoles maternelles, etc.) et de soins aux personnes âgées, à la fois par les collectivités publiques et les entreprises ? Un taux réduit de TVA appliqué aux services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées peut-il contribuer à leur développement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un « continuum » des soins de longue durée et un « continuum » de support aux soigneurs</li> <li>• Importance fondamentale des services publics (allocation équitable des maisons de retraite et de soins) pour la conciliation entre vie publique et vie privée</li> <li>• Accès universel et sur bases égalitaires aux services de soins et aux maisons de soins</li> <li>• Promotion d'un support aux soigneurs : en particulier les femmes et les personnes en contact avec des handicapés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aider les familles qui prennent soin des personnes âgées</li> <li>▪ Promouvoir la solidarité intra-générationnelle</li> </ul>
<p>4) Dans quelle mesure l'immigration peut-elle compenser certains effets négatifs du vieillissement démographique ? Quelles politiques doivent être mises en place pour intégrer ces migrants, en particulier les jeunes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de milieux associatifs pour les migrants âgés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Migration ne peut pas être considérée comme une solution au problème du vieillissement</li> <li>▪ Réflexions en profondeur sur le problème des personnes âgées migrantes</li> <li>▪ Relation entre migrants et degré de formation</li> </ul>
<p>5) Comment améliorer la qualité des systèmes de formation initiale et de formation des adultes ? Quelle peut être la contribution de l'éducation non formelle et des activités de volontariat ? Quelles peuvent être les contributions des fonds structurels et des instruments visant à un meilleur accès à la société de la connaissance ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la formation en particulier dans les zones rurales</li> <li>• Support à l'alphabétisation aux nouvelles technologies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à la formation permanente</li> <li>• Création de services d'orientation et de formation professionnelle pour les personnes âgées (formation permanente) : amélioration de l'employabilité des travailleurs âgés</li> <li>▪ Approches multidisciplinaires, à tous les niveaux (pas seulement pour les personnes déjà formées)</li> <li>▪ Education, travail et retraite ne se succèdent plus systématiquement dans cet ordre : le système éducatif doit être assoupli et adapté aux besoins des différentes étapes de la vie</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rôle des universités du troisième âge comme lieu de culture et formation ainsi que pour le bien être social (pas seulement pour améliorer l'employabilité)</li> <li>▪ Développement et soutien des centres de bénévolat intergénérationnel</li> <li>▪ Rôle des familles comme lieux de solidarité intergénérationnelle</li> <li>▪ Politique de logement permettant de rassembler les personnes âgées et leurs familles</li> </ul>
<p>6) Quelles solidarités peuvent être développées entre les jeunes et les personnes âgées?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalité pour sauvegarder l'expertise des personnes âgées et de la transmettre aux jeunes (patrimoine économique et social)</li> <li>• Solidarité intergénérationnelle : promotion et valorisation des espaces de rencontre</li> <li>• Elimination de toutes barrières physiques qui réduisent l'indépendance des personnes âgées: rôle de l'investissement public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'emplois pour les personnes âgées et lutte contre la discrimination en terme d'âge (création d'emplois à temps partiel ou temporaires)</li> <li>▪ Introduction d'une véritable politique d'amélioration des conditions de travail conçue comme ayant des effets positifs sur l'employabilité des personnes âgées</li> </ul>
<p>7) Comment moderniser l'organisation du travail pour tenir compte des besoins spécifiques à chaque groupe d'âge ? Comment permettre aux plus âgés de travailler davantage? Comment adapter l'organisation du travail à une nouvelle répartition entre générations, avec moins de jeunes et plus de « travailleurs âgés » dans les entreprises? Comment les différents acteurs de l'Union peuvent-ils contribuer à y répondre, en particulier le dialogue social et la société civile?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de conscience du gain du maintien des personnes âgées dans la force active comme plus value et non pas de manière dichotomique vis-à-vis des jeunes</li> <li>• Inclusions des personnes âgées et surtout des femmes âgées : création d'entreprises et élimination de barrières liées aux politiques de crédit</li> <li>• Ergonomie favorable aux personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un cadre réglementaire pour la constitution de pensions professionnelles et privées (éviter les défaillances du marché)</li> <li>▪ Formule de retraites « à la carte » ou graduelle avec stricte relation avec de programmes de formation permanente</li> <li>▪ Élévation graduelle de l'âge moyen du départ à la retraite</li> </ul>
<p>8) Doit-on encore fixer un âge légal de départ à la retraite, ou permettre une retraite flexible et progressive ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité pour les personnes âgées de travailler jusqu'à quand elles veulent et peuvent</li> <li>• Promotion d'une nouvelle approche flexible à la retraite, tout en maintenant les droits acquis</li> </ul>	
<p>9) Comment permettre la participation des « seniors » à la vie économique et sociale, notamment grâce au cumul entre salaire et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes âgées doivent participer au processus de développement et en partager les bénéfices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dialogue autorités publiques et associations des personnes âgées dans des domaines clés comme</li> </ul>

<p>pension, à de nouvelles formes d'emploi (temps partiel, intérim) ou à d'autres formes d'incitations financières ? Comment développer les activités employant des « seniors » dans le secteur associatif et l'économie sociale ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une société pour tous les âges</li> <li>• Participation des personnes âgées aux activités de volontariat, soutien au milieu associatif des personnes âgées</li> <li>• Elimination de barrières liées à l'âge dans le marché du travail formel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'aménagement local, politique de logement, santé, transports, soins sociaux, enseignement et travail</li> <li>▪ Personnes âgées comme ressources</li> </ul>
<p>10) Comment accompagner la mobilité des retraités entre États membres, notamment en matière de protection sociale et de soins de santé ?</p>	<p>Problématique de l'Union européenne</p>	<p>Problématique de l'Union européenne</p>
<p>11) Comment investir dans la santé et la prévention pour que les Européens continuent à bénéficier de gains d'espérance de vie en bonne santé ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la définition de Santé de l'OMS<sup>4</sup> : santé conçue également au niveau social</li> <li>• Appui des recherches liées à la gériatrie</li> <li>• Politiques de vaccination pour prévenir certaines maladies mortelles pour une population vieillissante, et politiques générales de prévention</li> <li>• Promotion d'un bien-être tout au long de la vie : rôle des soins « palliatifs »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle des pouvoirs publics</li> <li>• Priorité aux soins primaires et organisations des autres types de soins de manière rationnelle (continuum of care)</li> <li>▪ Rôle de la croissance économique pour le financement du système de santé et de soin</li> <li>▪ Démarche intersectorielle des politiques de santé : le but doit être d'inciter les personnes âgées à mener une vie indépendante</li> <li>▪ Protection sociale tout au long de la vie</li> <li>▪ Accès universel et sur bases égalitaires aux services de soins et aux services sociaux</li> </ul>
<p>12) La coordination des politiques nationales de protection sociale devrait s'étendre aux soins de longue durée pour personnes âgées en 2006. Quelle contribution pourra-t-elle apporter à la gestion des changements démographiques ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de recherches de comparaison des différents systèmes de soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Instauration de plans concrets pour satisfaire les besoins des personnes âgées (notamment soins longue durée)</li> <li>▪ Création de lois garantissant la qualité des services de soins, n'importe le cadre dans les quels ils sont dispensés</li> </ul>
<p>13) En particulier, faudra-t-il distinguer entre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un système de retraite non</li> </ul>	

<sup>4</sup> L'OMS définit la santé comme un état de bien être complet aux niveaux physique, mental et social, en dépassant la simple situation d'absence de maladies.

<p>pensions de retraite et allocations d'autonomie ?</p>	<p>contributif et aussi d'une pension d'invalidité</p>	
<p>14) Comment former le personnel nécessaire et offrir des emplois de qualité, dans un secteur souvent marqué par des salaires et des qualifications peu élevés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion des personnes âgées dans l'évaluation et la planification des soins de longue durée</li> <li>• Préparation des soigneurs, en particulier aux soigneurs des personnes âgées avec handicaps cognitifs</li> <li>• Support psychologique aux personnes âgées en soins de longue durée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exigence de programmes d'enseignement et de formation permanente à l'intention des professionnels des soins de santé et des services sociaux à tous les niveaux, compte tenu de l'évolution des besoins des personnes âgées</li> <li>▪ Rôle des pouvoirs publics</li> <li>▪ Incitations aux soigneurs</li> </ul>
<p>15) Comment répartir de manière équilibrée la prise en charge du « grand âge » entre familles, services sociaux et institutions ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des personnes âgées dans le développement, l'organisation et l'évaluation du système de soins de longue durée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le vieillissement ne doit pas porter préjudice au concept de santé de l'OMS</li> <li>▪ Possibilité de choix entre différents soins de longue durée pour les personnes âgées</li> <li>▪ Amélioration formation soigneurs informels</li> </ul>
<p>16) Comment aider les familles ? Comment soutenir les réseaux de soins de proximité?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en considération du changement de la vie familiale et de l'exode de jeunes quittant leurs familles (fin du système de protection sociale à l'intérieur de la famille)</li> <li>• Attention particulière aux femmes, les soigneuses les plus nombreuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dialogue soigneurs formels et informels avec pouvoirs publics</li> <li>▪ Famille considérée comme l'unité de base de la société : droit à la protection et au soutien</li> <li>▪ Faire face au problème de la démence sénile en promouvant de programmes de rééducation</li> <li>▪ Rôle des soins « palliatifs »</li> <li>▪ Prendre en considération les personnes âgées vivantes dans les milieux ruraux</li> <li>▪ Aides fiscales et incitations aux soigneurs (institutionnels et non)</li> <li>▪ Incitations économiques pour le soutien des soigneurs informels et en particulier à domicile</li> </ul>
<p>17) Comment réduire les inégalités entre hommes et femmes à l'âge de la retraite ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combattre la féminisation de la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Instauration d'une totale égalité entre les sexes</li> <li>▪ Intégrer une stratégie tenant compte des</li> </ul>

<p>18) Comment utiliser les nouvelles technologies pour soutenir les personnes âgées ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de l'apprentissage des nouvelles technologies</li> <li>• Les nouvelles technologies comme une des possibilités pour réduire la marginalisation et promouvoir les contacts entre les personnes âgées</li> <li>• Liaison positive entre technologie et amélioration de la vie quotidienne</li> <li>• Ergonomie favorable des personnes âgées</li> </ul>	<p>besoins et des spécificités de chaque sexe dans une société vieillissante</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre aux personnes âgées à se servir d'outils technologiques pour la vie courante, à employer les nouvelles technologies de la communication et à exercer leurs aptitudes cognitives, physiques et sensorielles</li> </ul>
--	--	---

## Problématiques de l'Union européenne

<p>19) L'Union devrait-elle promouvoir des échanges et une analyse régulière, par exemple annuelle, des changements démographiques et de leur impact sur les sociétés et toutes les politiques concernées ? Les instruments financiers de l'Union – notamment les fonds structurels – doivent-ils mieux tenir compte de ces changements, et comment</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien financier à la promotion de recherches de comparaison des différents systèmes de soins</li> </ul>	
<p>20) Comment la coordination européenne des politiques de l'emploi et de protection sociale pourrait mieux intégrer la dimension des changements démographiques ? Comment le dialogue social européen peut-il contribuer à une meilleure gestion des changements démographiques ? Comment intégrer la dimension du changement démographique dans l'ensemble des politiques internes et externes de l'Union ?</p>		

